

«Jean-Marie Bockel : « La défense ne doit pas être la variable d'ajustement » »

Jean-Marie Bockel : «La défense ne doit pas être la variable d'ajustement

Dans le cadre de l'examen de la loi de finances pour 2013, rejetée en première lecture par le Sénat, Jean-Marie Bockel, Sénateur Avenir, ancien ministre, a présenté en tant que co-rapporteur de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, le rapport budgétaire sur le programme 212 « soutien de la politique de défense ».

Ce programme englobe notamment les crédits relatifs à la politique immobilière du ministère de la défense, aux systèmes d'information, à l'accompagnement économique des restructurations territoriales.

Tout en soutenant et encourageant les efforts consentis dans un contexte de réduction des déficits publics, Jean-Marie Bockel tient à souligner la nécessité pour notre pays de maintenir une défense forte, dotée des moyens appropriés pour conduire ses missions et sa modernisation.

La rationalisation des fonctions de soutien doit être poursuivie dans la perspective de la prochaine loi de programmation militaire, afin de rendre acceptable pour les personnels civils et militaires et permettant d'éviter certains dérapages dans leur mise en œuvre.

« Les investissements dans le domaine des infrastructures et des systèmes d'information ne doivent pas être sous-estimés car ils constituent la colonne vertébrale de nos forces, la condition de leur fonctionnement et de leur durabilité », rappelle-t-il.

Le rapport est disponible sur le site Internet du Sénat :

<http://www.senat.fr/rap/a12-150-7/a12-150-7.html>

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)